

La Newsletter adm



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

Par les conseillers techniques
et les services administratifs



Référéntes Directeurs

Informations de rentrée

Les [circulaires et informations institutionnelles](#) diverses arrivées en ce début d'année sont disponibles sur l'espace pédagogique > se former > direction d'école.

Formation

- Dans le cadre de la formation continue, des modules de rattrapage sont proposés aux directeurs absents lors de sessions de l'année scolaire dernière.
- Une journée de formation est prévue pour les directeurs concernés par une évaluation d'école.
- La seconde session de formation pour les directeurs inscrits sur la LADE se déroulera du 26 au 30 septembre.
- Une journée de formation a eu lieu le vendredi 16 septembre pour les directeurs d'écoles Faisant Fonction nommés lors de la phase d'ajustement.

Tous les documents relatifs à ces formations sont disponibles sur l'espace Tribu.

Brigade soutien

Dans le but de venir en aide aux directeurs pour gérer une surcharge de travail ponctuelle, chaque Inspecteur de l'Education Nationale a désigné à cette rentrée un enseignant Brigade Soutien. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre IEN en cas de besoin.



Programme pHARe

Toutes les écoles primaires et élémentaires publiques du département sont engagées dans le programme pHARe à la rentrée 2022.

Avec la publication d'une nouvelle version de la plateforme, un accès aux ressources pédagogiques pour l'ensemble des adjoints est possible. Pour cela, il suffit de renseigner les informations nécessaires sur la plateforme dans l'onglet « Equipe programme ».

Pour toutes questions, n'hésitez pas à revenir vers votre circonscription.

Tribu des directeurs

Les directeurs nommés à cette rentrée sont invités à se manifester au moyen de leur adresse professionnelle personnelle auprès des référentes directeurs d'écoles afin de recevoir une invitation pour le tribu des directeurs d'écoles du 79.

Un [tutoriel](#) est disponible sur l'espace pédagogique pour rappeler le cheminement vers Tribu. Les adjoints qui ne sont plus directeurs peuvent également se manifester pour être retirés des listes.

TO DO LIST



- Imprimer et distribuer un certificat de scolarité pour chaque élève (nécessaire pour retirer un autotest si cas COVID+ à l'école).
- Mettre en place et renouveler les PAI ([procédure](#)).
- Signer Charte d'engagement PHARe.
- Si nécessaire et à la demande des familles, compléter le [guide d'aménagement](#) de l'assiduité scolaire pour les élèves de PS.
- Elections : avant le 26 septembre, recueillir les candidatures. Entre le 28 et le 30 septembre, envoyer le matériel de vote dans les familles.
- Distribuer les codes d'accès aux adjoints pour la saisie des résultats des évaluations nationales. Pour rappel, la saisie doit être terminée pour le 30/09.
- Réaliser le premier exercice incendie.
- Planifier les 3 dates de Conseils d'école, en informer les partenaires.



Des remarques, des questions : [Tribu des directeurs d'écoles du 79](#) : Forum de discussion et FAQ. (pour vous connecter vous devez d'abord accepter l'invitation à rejoindre le groupe) Comment y accéder ? Suivez notre [tutoriel](#) !

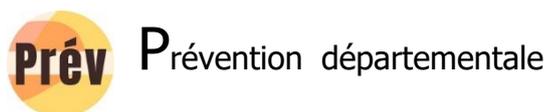
Contact référentes directeurs :

- Nord (circonscriptions de Parthenay, Bressuire et Thouars) :

Céline DANHIEZ – referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr – 06 35 28 44 11

- Sud (circonscriptions de Niort, Marais, Melle et St Maixent) :

Gaëlle LAFOIX – referent.directeursud79@ac-poitiers.fr – 06 17 91 11 12



Zoom sur un dispositif des Réseaux PAS : LES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE (EAE)

Dans le cadre des Réseaux PAS, et en complémentarité des services déjà existants dans l'académie (service social des personnels, médecine de prévention...), un **dispositif d'écoute et de soutien psychologique** a été mis en place (EAE), il a pour vocation d'accueillir individuellement les personnels qui ressentent le besoin d'être écoutés et soutenus.

L'espace d'accueil et d'écoute vous permet de bénéficier **de l'aide ponctuelle et gratuite d'un psychologue**. Les entretiens se font en toute **confidentialité**, dans le respect du secret professionnel et de l'anonymat. Des réponses adaptées sont, dans la mesure du possible, apportées à chaque situation et si nécessaire, une orientation vers des ressources appropriées est proposée.

Tous les personnels MEN actifs peuvent bénéficier de ce dispositif. L'entretien peut avoir lieu en face à face ou par téléphone.

Selon votre souhait, vous pouvez avoir un rendez-vous dans un lieu proche de votre domicile ou de votre lieu de travail (locaux de la MGEN de Niort, La Rochelle, Poitiers...).

Cet espace n'est pas un lieu de soins ni d'urgence, c'est pourquoi le nombre d'entretiens individuels est **limité à trois par an**.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter:

L'Espace d'Accueil et d'Écoute de la MGEN des Deux-Sèvres (6 rue Maurice Chevalier 79000 Niort): **0 805 500 005**



Service du **P**arcours de l'**E**lève et du soutien aux écoles et aux établissements

Sécurisation des espaces scolaires : La circulaire a été mise en ligne sur l'[intranet](#)

1 exercice incendie avant *fin septembre*, 1 exercice PPMS attentat-intrusion avant les *vacances de Noël* et mise à jour des PPMS avant *les vacances d'octobre*.

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école 2022-2023 : Date des élections le *7 octobre 2022*. Circulaire en ligne sur l'[intranet](#).

Retrouvez également sur l'intranet les informations et documents concernant :

- Prévention et traitement de l'[absentéisme](#)
- Les [accidents scolaires](#)
- Les [sorties avec nuitées](#)
- Agrément des [intervenants extérieurs](#) bénévoles en EPS



Service des **E**mplois et des **E**nseignants des **E**coles publiques

Tableaux d'avancement :

Les listes des promus, au 1er septembre 2022, aux grades de la Hors Classe et de la Classe Exceptionnelle sont accessibles sur l'intranet (cliquer [ici](#)) .

Rendez-vous de carrière :

L'appréciation finale du directeur académique sur les 1er, 2ème et 3ème rendez-vous de carrière, qui se sont déroulés en 2021/2022, est disponible depuis le 15 septembre sur I-Prof pour les enseignants concernés.

Une session de rattrapage est organisée, pour les rendez-vous n'ayant pas pu se réaliser en 2021/2022, au cours du mois de septembre 2022.



Service des Affaires Générales et Financières

- Livrets d'évaluation

ils ont été acheminés dans les écoles et concernent les élèves de CP et de CE1.

- Services civiques

le contingent pour cette année scolaire est de 114, 1er et 2nd degré. Les recrutements sont en cours : 3 ont pu débuter en septembre.

Au moins 30 devraient commencer en octobre.



Social et Santé

Covid : Cadre sanitaire et FAQ

Cette rentrée scolaire se déroule au niveau SOCLE du cadre sanitaire.

Vous pouvez retrouver les différents documents sur le site du Ministère de l'Education Nationale et l'espace pédagogique.



Adj-DASEN

Mme DUPIN, nouvelle IEN Adjointe au DaseN pour le 1er degré a pris ses fonctions depuis le lundi 19 septembre.